



CFDT DOUANE

PARIS - IDF

POINT COVID 19 en IDF - REUNION OS/DI :

LE POINT SUR LA COVID dans la DI IDF

3 malades supplémentaires ont été diagnostiqués cette semaine (*depuis le 15/01*), ce qui porte à 59 le nombre des malades de la COVID 19 depuis le 26 octobre.

Nous sommes tous inquiets de l'arrivée de variants qui seraient beaucoup plus contagieux et la CFDT demande des adaptations rapides des consignes de protection des agents. Nous y veillons. Nous souhaitons un bon rétablissement à nos collègues malades et un bon rétablissement à celles et ceux qui ont été atteints.

TELE-TRAVAIL : les chiffres.

Pour la période ce sont 421 agents qui sont en télétravail en IDF (au moins un jour).

MATERIELS

Le stock des masque est selon le DI tout à fait correct. Ils sont tous aux normes actuellement demandées.

BREXIT

Les conséquences du Brexit sont contrastées en IDF pour l'administration. Pour certains bureaux les impacts sont forts comme pour nos collègues d'AULNAY, pour d'autres bureaux l'augmentation est plus faible.

La CFDT a signalé que beaucoup de nos collègues font remonter l'impréparation surprenante des opérateurs britanniques face à ce Brexit et de la charge de travail complémentaire pour nos services et des difficultés pour les opérateurs que cela entraîne.

Le DI confirme ces informations et indique que les PAE, par exemple, sont en effet plus sollicités. Il souligne la qualité de la préparation du côté européen.

ACCOMPAGNEMENT du TELE TRAVAILLEUR

Un "kit" du télé travailleur est disponible sur le site intranet de notre DI IDF. Il se décline en deux versions, encadrant et agent.

L'administration via une "task-force" travaille sur les rapports encadrants-agents car la situation des télé-travailleurs nécessite un accompagnement spécifique et important qui est en constante évolution.

Pour la CFDT il est important qu'un lien soit maintenu et quantifiable. En effet certains agents se trouvent isolés et ressentent un sentiment d'abandon.

REMBOURSEMENT DES REPAS

Pas de cumul entre ticket resto et indemnité de repas (taux de repas) pour les agents qui n'ont pas accès à des solutions de restauration. Le DI confirme que la demande de 18 TR pour la brigade de Paris-fer est en cours.

Les collègues ne peuvent utiliser les CR lors des embarqués en Belgique par exemple et cela l'administration doit rapidement en prendre conscience et le résoudre pour la CFDT.

BSITM

Nous sommes toujours aussi inquiet sur l'avenir de cette unité. La CFDT a questionné le DI, qui ne cache plus que des évolutions de missions et des redéploiements temporaires (nous l'espérons !) sont à l'étude face à la baisse d'activité. Une fois de plus nous demandons de la visibilité pour nos collègues.

Peu d'opérations de détaxe pour le moment au regard du trafic faible en ce moment.

Une circulaire sur le régime de récupération de la TVA, va faire l'objet d'une note de la direction générale rapidement afin d'harmoniser les pratiques.

Hélas ce nouveau "barème" va déroger à la baisse au barème général, ce qui pour la CFDT est un mauvais message extrêmement mal ressenti par les agents de terrain

Enfin, le DI nous annonce que les travaux pourraient être (enfin) finalisés dans les semaines à venir.

ET POUR FINIR, la surprise de la DG : La SUPPRESSION DES CAPL !

Par une note tombée de nulle part, la DG vient de nous informer de la suppression pure et simple des CAPL

La DI confirme aussi sa surprise sur cette note diffusée par la DG. Il est confirmé que seule la CAPN perdure à l'avenir.

L'administration fait tomber un nouveau pan de nos acquis et de nos défenses. Jamais une telle remise en cause des règles protégeant les agents n'a été aussi importante. La CFDT refuse ce recul. Cela va renforcer le pouvoir des DI et la crainte d'une dose d'arbitraire dans toutes les décisions concernant vos carrières. Plus que jamais s'unir et se syndiquer est primordial pour ne pas rester seul face à cette administration.

Bonne journée.... quand même .

C. ABADIE

CFDT DOUANE

